

À la une

Pas de sexe neutre en France

note par Benjamin PITCHO et Mila PETKOVA
sous CEDH, 5^e sect., 31 janv. 2023

« Pour la première fois, il était demandé à la CEDH de statuer sur la nécessité pour la France de reconnaître la mention « sexe neutre » à l'état civil. La Cour a rejeté cette requête, au regard de la marge d'appréciation faite à la France quant à l'application du droit au respect de la vie privée qui figure à l'article 8 de la Convention.



© DIGITAL SHAPE_AdobeStock

Actualité

« Les bâtonniers font avancer la lutte contre les conditions indignes de détention »

entretien avec Bruno BLANQUER

Doctrine

Loi d'orientation et de programmation du ministère de l'Intérieur (LOPMI) et procédure pénale

note par Thomas LEBRETON
sous L. n° 2023-22, 24 janv. 2023

Jurisprudence

Agressions sexuelles sur mineurs de 15 ans : quand la règle de droit est (heureusement) plus forte que les circonstances de fait

note par Margaux MATHIEU
et Laurent SAENKO
sous Cass. crim., 25 janv. 2023

Gazette Spécialisée

DROIT DES ASSURANCES

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

• David NOGUÉRO

Professeur à l'université Paris Cité (IDS – UMR-INSERM 1145)

• Xavier LEDUCQ

Avocat au barreau de Paris, cabinet CRTD & Associés

AVEC LA PARTICIPATION DE

Caroline CERVEAU-COLLIARD, Michel EHRENFELD, Philippe GIRAUDEL et Bélinda WALTZ-TERACOL



➤ **SAMEDI 3 JUIN 2023**

9H00-17H00 / InterContinental Marseille - Hôtel Dieu

Formation sous la direction scientifique de **Philippe VOULAND**, **François SAINT-PIERRE** et **Marie BURGUBURU**, avocats et co-directeurs de l'Institut de défense pénale.

PROGRAMME

08H45 Accueil des participants

09h00 Début de la formation

LA VÉRITÉ ET LE CLIENT

- . Le droit de ne pas s'auto-incriminer
- . Doit-on tout dire ? Quand, comment ?
- . Suggérer un récit ?
- . Conseiller le silence ?

Olivia RONEN, avocate à Paris

L'AVOCAT ET LES TECHNOLOGIES D'ENQUÊTE

- . Vidéo, traçage, ADN : comment analyser ces preuves ?
- . Que conseiller ?

Guillaume MARTINE, avocat à Paris

L'AVOCAT ET LA VÉRITÉ D'AUDIENCE

- . L'aveu à l'audience
- . La véridiction
- . Saisir les opportunités
- . Comment plaider ? Affirmer ou réfuter ?

Sophie OBADIA, avocate à Paris

12h15 Questions de la salle

12h30-14h00 Cocktail déjeunatoire

LA RÉVISION : MYTHE OU RÉALITÉ ? UN EXEMPLE ACTUEL

. Sur quels critères demander la révision d'une condamnation passée ?

. Suivant quelle procédure ?

. Comment expliquer que la justice s'est (peut-être) trompée ?

Muriel OUAKNINE MELKI, avocate à Paris

LES DOSSIERS DE « COLD CASES »

. Pourquoi et comment rechercher la vérité des affaires anciennes ?

. Quels écueils, quelles opportunités ?

. Questions de procédure

Nathalie TURQUEY, premier vice-président chargé de l'instruction au pôle national dédié au traitement des crimes sériels ou non élucidés au TJ de Nanterre

DANS LES ANNALES DE LA JUSTICE

. Les archives audiovisuelles des affaires criminelles nourrissent notre mémoire de la justice passée

. Quels écueils, quels risques ?

. Les journalistes et les réalisateurs de documentaires en témoignent

Rémi LAINÉ, réalisateur et documentariste

Discussion générale en assemblée

17h00 Café de fin de formation

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure de :

- Définir la meilleure stratégie pour son client : aveu, suggestion de récit ou silence
- Appréhender les risques, écueils et opportunités pour adapter sa plaidoirie
- Maîtriser les technologies d'enquête
- Mieux cerner les critères pour demander la révision d'une condamnation passée

TARIF JOURNÉE EN PRÉSENTIEL : 395 € HT (soit 474 € TTC)

TARIF JEUNES PROFESSIONNELS sur présentation d'un justificatif de statut (dans les 5 premières années suivant la prestation de serment pour les avocats) : 295 € HT (soit 354 € TTC)

INSCRIPTION : <https://lEXT.SO/PtRwbE>

Date limite d'inscription (dans la limite des places disponibles) : vendredi 2 juin 2023 à 12h

RELATION CLIENTS : Claire Lorentz

claire.lorentz@lEXTENSO.FR | 07 63 74 11 90



PUBLIC CONCERNÉ

Avocats

Prérequis : aucun prérequis spécifique n'est nécessaire

Formation en présentiel, dans le respect des normes sanitaires et de distanciation sociale en vigueur au 3 juin 2023. Annulable et remboursable gratuitement jusqu'à 3 jours ouvrés avant la manifestation !



Validez 7H de formation auprès du CNB !



Les formations Lextenso sont certifiées Datadock



■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Gazette du Palais

Édité par Lextenso

1, Parvis de La Défense
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

P-DG, Directeur de la publication : Bruno Vergé
Directrice générale déléguée : Emmanuelle Filiberti
Présidente du Conseil scientifique :
Marie Burguburu Charvet

Rédactrice en chef : Laurence Garnerie
Coordinatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach
Rédacteurs : Catherine Berlaud, Nathalie Finck
et Samuel Seroc
Responsable scientifique : Pauline Le Monnier de Gouville
Secrétaire de rédaction : Elsa Boulinguez

Rédaction :
Tél. : 01 40 93 40 00
Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements :
Tél. : 01 40 93 40 40
Courriel : abonnements@lextenso.fr

Publicité : benoit.favre@lextenso.fr
Tél. : 01 40 93 40 68

Tarifs 2023
* Prix TTC au n° : 20 €
+ frais de port
* Abonnement France (un an) :
Journal seul : 570,74 € TTC
Recueils + table seuls : 556,45 € TTC
Journal, recueil + table : 764,73 €
Abonnement feuilletable numérique : 244,02 € TTC
* Abonnement étranger (un an) :
Journal seul : 645 €
Journal, recueil + table : 859 €
Abonnement feuilletable numérique : 239 €

Internet : gazette-du-palais.fr
Twitter : @LextensoAvocat

Commission paritaire n° 0523 T 83097
ISSN 0242-6331
Dépôt légal à parution
Imprimé par Duplirprint Mayenne, 733, rue Saint Léonard,
53101 Mayenne CEDEX
sur des papiers produits en Italie (couverture, 0% de fibres
recyclées) et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées),
issus de forêts gérées durablement ;
impact gaz à effet de serre
pour un exemplaire : 689 g éq. CO₂



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :
Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,
sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par
courriel en format word à redactiongp@lextenso.fr
et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas
de page et espaces compris).
La rédaction n'est pas responsable des manuscrits
communiqués.

La Gazette du Palais peut désormais être citée de la façon
suivante : GPL 7 déc. 2023, n° GPL430b0.
Le numéro de type GPL430b0 est un numéro d'identifiant
unique permettant de retrouver directement l'article
via un moteur de recherche ou sur www.labase-lextenso.fr

Actualité

- GPL447j2 ■ Quelle retraite pour les avocats ? 3
- GPL447f5 ■ Harcèlement et discriminations : de nouvelles pistes
pour prévenir et punir 5
- GPL447f3 ■ Nouveaux modes amiables : la profession d'avocat
se penche sur le projet de décret 6
- GPL447j6 ■ Open data des décisions de justice : on avance
sur la 1^{re} instance 7
- GPL447j3 ■ « Les bâtonniers font avancer la lutte contre les conditions
indignes de détention »
entretien avec Bruno BLANQUER 8
- GPL446w1 ■ La lenteur de la justice française : constat et perspectives
libres propos par Myriam BENAZZA, Mathilde GÉROT et Thomas ROUHETTE 10


Doctrine

- GPL447g0 ■ Loi d'orientation et de programmation du ministère
de l'Intérieur (LOPMI) et procédure pénale
note par Thomas LEBRETON sous L. n° 2023-22, 24 janv. 2023 14

Technique

- GPL447i8 ■ Le pacte Dutreil – Aspects particuliers
par Hervé ZAPF 18

Jurisprudence

- GPL447j0 ■ Agressions sexuelles sur mineurs de 15 ans : quand la règle
de droit est (heureusement) plus forte que les circonstances de fait
note par Margaux MATHIEU et Laurent SAENKO sous Cass. crim., 25 janv. 2023 21
- GPL446w8 ■ Obligation d'information et conditions de forme :
un glissement discret
note par Nathan ALLIX sous Cass. 1^{re} civ., 1^{er} févr. 2023 24
- GPL447k8 ■ Pas de sexe neutre en France
note par Benjamin PITCHO et Mila PETKOVA sous CEDH, 5^e sect., 31 janv. 2023 28
- GPL447a8 ■ Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation
par Catherine BERLAUD 32
- GPL447g1 ■ Panorama de jurisprudence du Conseil d'État
par Nathalie FINCK et Samuel SEROC 37
- GPL446t0 ■ Chronique de jurisprudence des procédures civiles d'exécution
par Claude BRENNER et Jean-Jacques ANSAULT <https://lext.so/GPL446t0> 

Aux marches du Palais

Portrait

- GPL447h0 ■ Dominique Vial-Bondon, bâtonnière du barreau de Béziers 40

Gazette Spécialisée

DROIT DES ASSURANCES

- Sous la responsabilité scientifique de
David NOGUÉRO et Xavier LEDUCQ 41
- Avec la participation de
Caroline CERVEAU-COLLIARD, Michel EHRENFELD, Philippe GIRAUDEL
et Bélanda WALTZ-TERACOL